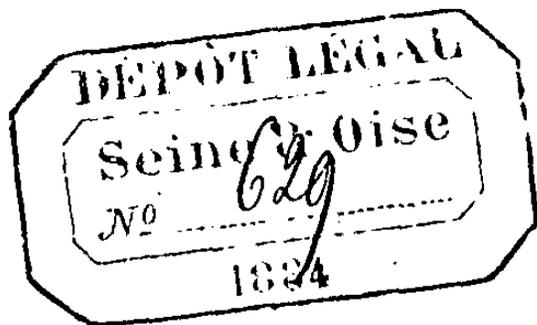


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE



COMMISSION
DES
ANTIQUITÉS ET DES ARTS
DE
SEINE-ET-OISE

(COMMISSION DE L'INVENTAIRE DES RICHESSES D'ART)

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, DU 18 JUILLET 1883 AU 18 AVRIL 1884
NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

—
4^E FASCICULE
—



VERSAILLES
CERF ET FILS, IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE
59, RUE DUPLESSIS, 59

—
1884

Per. 8°

12429

Arrondissement de Corbeil.

Notice sur Villeneuve-le-Roi, Par M. MARTIN.

HISTORIQUE.

Villeneuve-le-Roi fait partie du canton de Longjumeau, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise). La population toute agricole est d'environ 500 habitants. — C'est un lieu de villégiature très goûté par la bourgeoisie parisienne.

Ce village est situé sur une colline formant la vallée de la Seine, dont le fleuve borde une partie de son territoire, il est traversé par la ligne ferrée de Paris à Orléans.

Ce lieu ne paraît pas remonter beaucoup au-delà du XII^e siècle, quoique pourtant à cette époque il fut déjà une terre dépendante du domaine royal. Les découvertes faites dans cette commune en 1860, par l'abbé Barranger, découvertes auxquelles nous avons efficacement coopéré, nous obligent de faire remonter son origine aux temps les plus reculés, ainsi que nous allons le mentionner ci-dessous.

L'église était autrefois précédée, suivant une ancienne coutume, du cimetière. Cet humble asile de la mort fut détruit complètement en 1860 pour le convertir en place publique. La pioche du niveleur mit à découvert une antique nécropole antérieure au Christianisme; là, apparurent tous les genres de sépultures usitées chez les Celtes, *Columbarium*, *Ustulum*, aux parois profondément calcinées par le feu; contigue était la fosse commune, ou plutôt le vaste réceptacle des restes de la crémation, où s'entassaient pêle-mêle la cendre et les ossements brûlés de nombreuses générations que nous pouvons estimer *de visu* à environ trois mètres cubes. Le blé brûlé offert en sacrifice s'y trouvait aussi, ainsi que de nombreux débris de poteries des plus grossières. On y trouve

également des cercueils de pierre creusés en forme d'auges, ainsi que d'autres en plâtre ayant pour couvercle la large tuile à rebords usités chez les Gaulois.

Antérieurement, sous la sacristie, construction parasite accolée à l'abside de l'église, furent trouvés des vases faits au tour; ces vases dont quelques-uns avaient une rangée de petits trous ronds ou carrés au dessus de la panse, avaient servi à contenir de l'encens et du charbon, d'autres de l'eau bénite, d'autres enfin des aliments, car on y voyait encore adhérents à leurs parois des os de volailles et même de menu gibier. Il est certain que ces cercueils et ces vases appartenaient aux sépultures des populations chrétiennes établies dans ce lieu. Enfin nous y avons recueilli et nous possédons deux minuscules pierres tumulaires du milieu du xvi^e siècle.

La découverte d'un *Menhir* et d'habitations souterraines viennent nous confirmer la haute antiquité de ce modeste village, sans toutefois nous permettre d'établir la date exacte de son origine.

L'ÉGLISE. — EXTÉRIEUR.

La fondation de cette église paraît remonter, pour une partie du moins, au delà du xii^e siècle, époque romane secondaire. Cette partie formant une petite abside voûtée en cul de four, est bâtie en pierres de moyen appareil et percée d'une seule baie longue et étroite rappelant assez les meurtrières; son pourtour intérieur est orné d'une corniche grossière entremêlée de dents de scie et de mascarons, à l'extérieur sont des modillons à figures grotesques. Sous son pavage on trouva enfouie à environ deux mètres de profondeur une lampe en terre, du travail le plus primitif.

La façade du monument est précédée d'un porche moderne sans aucun caractère architectural, le pignon est percé d'une fenêtre en ogive. De ce côté on descend une douzaine de marches pour arriver au niveau du sol intérieur de l'église. La tour est plantée à droite de l'abside, c'est dans la partie de cet édicule que se trouvent les restes de la primitive église. Il est difficile

d'attribuer une date certaine à cette tour : elle est buttée de contreforts faits après coup, et qui paraissent être un travail du xvii^e siècle au plus, ses baies sont plein-cintre et simples, sa toiture est en batière, c'est-à-dire à deux égouts, forme assez usitée dans nos églises des environs de Paris. Sa cloche porte le millésime de 1754. A l'un des angles de la tour sont gravés dans la pierre les attributs de saint Pierre et de saint Paul, la clef et le glaive.

L'ÉGLISE. — INTÉRIEUR.

L'intérieur de cet édifice se compose d'une nef et de deux collatéraux. Cette partie rappelle le xii^e siècle dans ce qu'il a de plus simple et de plus rudimentaire, quatre arcades semi-ogivales séparent la nef des bas-côtés. La nef est éclairée par de petites baies à demi cintrées et par la fenêtre du pignon ; les bas-côtés le sont par des baies ogivales mais remaniées plus tard ; ils sont percés de portes au milieu de leur partie, celle de droite ouvrant sur l'ancien cimetière a été reconstruite en 1860 dans le style ogival ou du xiii^e siècle. Les voûtes dont les entrants sont encore apparents étaient en bardeaux. Le bas-côté gauche ou de l'évangile se terminait, avant les travaux entrepris pour la restauration du sanctuaire et du chœur, par la chapelle de la Vierge à la hauteur du sanctuaire. Le bas-côté droit ou de l'épître, terminé par la chapelle des Saints patrons à la hauteur du chœur, est adossé au clocher.

Le chœur et le sanctuaire sont de style ogival, la voûte plus élevée que celle de la nef est décorée de nervures partant de la clef alvéolée, ces nervures ont pour supports des têtes d'anges et de culs de lampes en feuillage. Ce travail ne paraît pas remonter au-delà du xv^e siècle, quoiqu'on lui attribue une époque plus rapprochée de nous. Ce qui nous porte à lui donner cette époque, c'est que nous avons retrouvé la date d'une réparation faite en 1583, tracée à la pointe en plusieurs endroits, surmontée d'une fleur de lys et le nom d'Alexandre inscrit au dessous.

L'abside se termine par trois pans égaux, percés chacun d'une

fenêtre divisée en trois parties par des meneaux surmontés d'un lobe, garnis de verrières et grisailles modernes.

Cette église a été consacrée, ainsi que l'indique les croix de consécration peintes sur les piliers de la nef. Extérieurement on remarque encore au pourtour de l'abside les traces de la litre ou bandeau funèbre portant les armes de Claude Lepelletier, ancien possesseur de la terre de Villeneuve-le-Roi et bienfaiteur de cette église.

BAS-CÔTÉ GAUCHE

Avant de pénétrer dans l'église par le porche on descend quelques marches, on traverse un palier, puis on rencontre une porte intérieure. Cette porte avait autrefois ses panneaux ornés de sculptures représentant les armes d'un des seigneurs du lieu, ensuite on descend encore quelques marches en passant sous une tribune, supportée par deux colonnes d'ordre corinthien à fûts cannelés, le tout en bois de chêne bruni par le temps et verni; puis tournant vers le bas-côté gauche ou de l'Évangile, on voit fixé à la muraille, un bas-relief en bois, représentant la conversion de saint Paul, ce bas-relief ornait encore il y a quelques années la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Sa hauteur est de 0,50 centimètres, sur 0,80 de largeur.

Le premier tableau suivant est un saint Jérôme dans le désert, le saint est aux deux tiers, et nu jusqu'à la ceinture se macérant avec une pierre, le reste du corps est couvert par sa robe rouge de cardinal. C'est une œuvre ancienne, mais restaurée, on n'y remarque pas de signature. Hauteur 1 m. 80, largeur 1 m.

Le deuxième est un saint Pierre en prison, le saint est à demi couché et un ange le réveille, deux gardes sont endormis, l'un d'eux est vêtu d'un costume jaune et collant à la flamande et dont les manches bouffantes sont rouges, sa tête est coiffée d'une toque.

Hauteur 1 m. 50, largeur 1 m. 20.

Un troisième tableau est un Christ en croix, la Vierge sa mère est tombée évanouie au pied de la croix, et Marie-Madeleine, le seul personnage de cette scène lui porte secours.

Hauteur 1 m 20, largeur 0,80.

BAS-COTÉ DROIT

Le premier objet de ce côté est un second bas-relief en bois représentant saint Pierre délivré de prison par un ange, ce bas-relief provient de l'ancienne chapelle de ce nom.

Hauteur 0 m. 50, largeur 0 m. 80.

A côté se trouve la cuve baptismale, c'est un travail du style Louis XV, sa matière est en marbre vance veiné de blanc.

Au-dessus est une statue en plâtre de saint Joseph.

Le premier tableau de ce côté est une Annonciation.

Hauteur 0 m. 60, largeur 1 m.

Le deuxième est une tête de Sainte à chevelure blonde et frisée, son corsage est vert clair, c'est une œuvre moderne sans signature.

Hauteur 0 m. 50, largeur 0 m. 30.

Sur la table du banc des marguillères de la confrérie de la Vierge, est une petite statuette en bois doré de la Vierge-Mère; l'enfant Jésus tient dans sa main gauche la boule du monde.

Hauteur 0 m. 40.

Un troisième tableau termine ce côté, c'est une Vierge et l'enfant Jésus.

Hauteur, 0 m. 80, largeur 0 m. 60.

En face de la porte donnant sur l'ancien cimetière est une seconde cuve baptismale, servant de bénitier, elle est en marbre rouge veiné de blanc, style Louis XIV.

NEF, COTÉ GAUCHE

Le premier tableau est une sainte Thérèse, en prière, il est cintré du haut, et signé : Louise Marigny, sans millésime.

Hauteur 2 m. 50, largeur 1 m. 50.

Le deuxième est un saint Vincent de Paul, tenant un enfant dans ses bras, une religieuse est à genoux ramassant un autre enfant exposé sur un peu de paille dans la neige. Ce tableau est également cintré du haut et signé Louise Marigny.

Hauteur 3 m. 50, largeur 2 m.

Dans le panneau dossier du banc d'œuvre est une tête de Christ en *Ecce homo*.

Hauteur 0 m. 40, largeur 0 m. 30.

Au-dessus du banc-d'œuvre est un crucifix en croix en bois qui paraît dater du xvi^e siècle.

Hauteur 1 m. 50.

NEF, COTÉ DROIT

Le premier tableau est un saint Charles Borromée en prière, il tient dans ses mains un crucifix, il est vêtu de sa soutane rouge de cardinal et d'un rochet en dentelle. Ce tableau cintré du haut est signé : Louise Marigny.

Hauteur 2 m. 50, largeur 2 m.

Le second représente le baptême de Notre Seigneur. Ce tableau est aussi cintré du haut, et signé Louise Marigny.

Hauteur 3 m., largeur 2 m.

Ces quatre tableaux du même artiste furent donnés à l'église de Villeneuve-le-Roy, dans les années 1861, 1862 et 1863, par Mme Vve Féron, née Michel.

La chaire est une œuvre du bon style de xvii^e; elle est en chêne verni et bruni par le temps; des consoles et des guirlandes de feuillage en font le principal ornement.

SANCTUAIRE ET CHOEUR.

L'abside ainsi que je l'ai mentionné, est à trois pans, la fenêtre du milieu est garnie d'une verrière moderne représentant Jésus et les apôtres saint Pierre et saint Paul; dans le lobe est le Père éternel. Les deux autres fenêtres sont des grisailles.

Le maître-autel, qui était adossé à la muraille absidiale, a été reporté à l'entrée du chœur, pour cause de réparations au sanctuaire. Il est en bois de chêne bruni et fait saillie sur une vaste décoration en forme d'attique supportée par des colonnes d'ordre corinthien à fût cannelé. Son retable est orné d'un tableau du peintre Houdinot, représentant Jésus au milieu de ses disciples, et remettant à saint Pierre les clefs du Paradis. L'œuvre entière

provient de la chapelle domestique au château de Chilly, et date du xvii^e siècle.

Le sanctuaire et le chœur étaient boisés et garnis de stalles du même style que l'autel et la chaire, elles sont également démontées. Sous ces boiseries on a retrouvé de nombreuses traces de peintures décoratives, remontant à la fin, ou peut être au milieu, du xvi^e siècle. Aux deux piliers du chœur on remarque encore des traces d'armoiries qui furent mutilées pour y placer les boiseries décrites ci-dessus.

Il existe encore dans le chœur un immense tableau qui n'a pu être déplacé ; c'est une flagellation, dont les personnages sont plus grands que nature, il est signé Louise Marigny d'après son frère. Nous avons vu l'original dans une des chapelles de l'église Saint-Maclou de Rouen. Il est cintré du haut et mesure en hauteur environ 5 m. ; sa largeur est de 3 m.

C'est également un don de M^{me} Vve Féron, fait en 1863.

Quelques dalles tumulaires se remarquent encore dans le pavage du chœur, mais tellement frustes, qu'il ne m'a pas été possible de les reproduire à l'exception d'une seule. Ces pierres sont du reste décrites dans le tome IV *des Inscriptions de la France* de Guilhermy.

A gauche du maître-autel, est une Vierge et l'enfant Jésus couché sur ses genoux, regardant deux anges qui chantent en s'accompagnant d'une espèce de mandoline. Le cadre en bois sculpté et doré est un magnifique travail du xvii^e siècle.

Hauteur 1 m. 40, largeur 1 m.

A droite est une autre Vierge avec l'enfant Jésus. Une Sainte ou pieuse pénitente, prie en contemplant l'enfant, cette femme a des perles blanches enroulées dans sa chevelure.

° Cadre et dimensions comme ci-dessus.

CHAPELLES.

La chapelle de gauche était autrefois dédiée à la Sainte-Vierge, aujourd'hui elle est consacrée au sacré Cœur de Jésus, dont une statue de plâtre sert de retable. De chaque côté de l'autel sont deux petites colonnettes en bois, d'ordre corinthien cannelées

provenant de l'ancienne chapelle saint Pierre, elles sont surmontées de statuètes en bois, dont l'une tient une croix dans ses bras et l'autre un saint Paul avec son glaive.

La chapelle de droite dédiée à saint Pierre est actuellement consacrée à la Vierge de Lourdes. Une statuette en plâtre est son seul ornement.

On conserve dans une armoire de cette église un in-folio manuscrit du siècle dernier, contenant au grand complet l'office des saints apôtres Pierre et Paul.

Le Menhir de Villeneuve-le-Roi, dit la Pierre-fritte.

J'apprends, et je viens de vérifier que des fouilles ont été faites récemment, au pied de la *Pierre-fritte* de Villeneuve-le-Roi, par les ordres de M. le Maire de cette commune, j'ignore dans quel but ce travail a été fait (1).

J'ai cru qu'il était de mon droit et de mon devoir de revendiquer la priorité sur ce monument. En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport des fouilles faites en 1861, rapport adressé à M. Barranger, curé de Villeneuve-le-Roi, qui m'avait chargé, vu ses infirmités, de le remplacer dans cette circonstance.

J'ai également eu l'honneur d'adresser un rapport plus détaillé de ces fouilles, au Ministère de l'Instruction publique, à la Société des sciences morales, arts et belles-lettres de Seine-et-Oise qui l'a inséré dans le tome sixième de ses mémoires de l'année 1861, page 248; à la Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris, qui en récompensa son auteur par une médaille d'argent; dans le journal « l'Union de Seine-et-Oise » du 27 juillet 1861, dont nous extrayons les passages suivants : Signés : Le Chevalier J. Bard (de la Côte-d'Or).

« J'ai souvent entendu les savants de la capitale se plaindre de l'indigence archéologique du bassin de Paris, et exprimer le regret qu'aucun monument antique, dans cette zone la plus française de

(1) Je n'ai appris seulement que depuis quelques jours, que c'était avec l'intention de transporter ce monolithe sur une des places du village.

la France, ne sollicitât leur attention et leurs études. — Comment ne pas admettre ou la tenacité du parti-pris ou la mollesse dans les investigations, quand on peut leur prouver qu'à quelques kilomètres seulement de la ville souveraine, près des rives harmonieuses et visitées de la Seine, à l'ombre d'une douce et riante colline s'élève de temps immémorial un Menhir visible à tous les yeux

» Villeneuve-le-Roi est situé, comme personne ne l'ignore, dans l'horizon de Paris, et nul archéologue avide d'explorer, nul observateur bénévole, nul promeneur intelligent n'avait remarqué ce vaste bloc antique se dressant dans la plaine avec une majesté toute séculaire, et qui a été, pour deux travailleurs modestes, le signal d'importantes recherches à entreprendre, l'immense jalon ou mieux la pierre angulaire d'un passé considérable.

» Je veux parler de M. l'abbé B..., curé de Villeneuve-le-Roi, et de M. Martin, de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

» Le Menhir parfaitement déterminé et reconnu, ces deux infatigables fouilleurs de ruines historiques ont été promptement amenés à l'idée de poursuivre leurs investigations sur le sol, à l'air libre et dans le silence des souterrains. C'est à l'aide de ces efforts qu'ils ont découvert un monde sous le monde ! Les services rendus par eux à l'archéologie gallo-romaine ont retenti.

» Les Commissions ministérielles, scientifiques, officielles et officieuses sont descendues sur les lieux, ont confirmé leurs appréciations, et Villeneuve-le-Roi est solennellement entré dans le domaine des pays historiques. — MM. B... et Martin ne sont pas sans espoir de donner de l'extension au cercle encore limité de leurs fouilles ; car de même que le *Menhir* de Villeneuve a fait découvrir ceux de Villecresne et de Vigneux, également inconnus des savants parisiens, de même aussi la nécropole de ce premier village a été la révélation et l'indice d'une foule d'autres vestiges de l'antiquité païenne. Je me bornerai à parler de la nécropole où dormait depuis si longtemps la cendre de nos aïeux.

» Maintenant les hommes laborieux, sérieux, persévérants qui, les premiers, ont signalé et déterminé ces remarquables monuments du passé gaulois, comprennent le besoin de pénétrer plus

avant dans la nécropole de Villeneuve-le-Roi, dans l'intérêt de l'archéologie et de l'histoire, de l'explorer sur la plus grande échelle possible, et ils attendent avec confiance de l'Administration l'autorisation d'opérer des fouilles et les moyens matériels que sollicite leur exécution.

LE CHEVALIER JOSEPH BARD (de la Côte-d'Or),
Ancien inspecteur des Monuments historiques, etc.

Cette découverte fut également mentionnée dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles* de l'Yonne, voire même insérée dans le *Moniteur Viennois*, du 25 août 1861.

On en trouve encore les détails dans un mémoire adressé au Ministère de l'instruction publique, intitulé : *Promenade archéologique*, mémoire illustré, par moi, de nombreux dessins, et spécialement un de la pierre qui nous occupe. Je ne puis passer sous silence les visites qu'y firent MM. de Saulcy, A. Maury, H. Martin, J. Quicherat, Leroux de Lincy, L. Coutant, J. Bard, Pina, général Creuly, Alexandre Bertrand, etc., etc. Ce mémoire fut, par la Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris, récompensé de médailles d'or décernées à ses auteurs, MM. l'abbé Barranger et F. Martin.

Vous pouvez, Messieurs, faire vérifier les faits énoncés ci-dessus, vous serez convaincu que je n'avance rien sans preuves et que dans cette revendication je ne veux en rien entraver les nouvelles fouilles; bien loin de là, j'offre de donner tous les renseignements nécessaires qui pourraient être utiles dans ces recherches.

C'est ce qui fait que je joins à nouveau un dessin de ce monument et de quelques silex recueillis dans ce lieu.

*Fouilles faites à la Pierre-Fritte, de Villeneuve-le-Roi,
en 1861.*

Rapport adressé à M. l'abbé Barranger.

Le samedi 23 mars 1861, M. le général Creuly et M. A. Bertrand, membres de la Commission de la carte des Gaules, délégués par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, se

rendirent à la *Pierre-Fritte* de Villeneuve-le-Roi, guidés par M. F. Martin, membre de la Société des sciences, lettres et arts de Seine-et-Oise, assisté de M. Roger, propriétaire, du garde champêtre de la commune et de trois ouvriers terrassiers. Le but de cette excursion était de faire des fouilles dans les environs de ladite *Pierre-Fritte*, afin de voir si on ne rencontrerait pas les traces d'une voie romaine que l'on supposait devoir exister dans ce lieu, tel était du moins l'avis de la Commission.

Arrivé au pied du monolithe, une première fouille fut faite à environ 2 mètres de la pierre dans la direction nord-est, sur une longueur également de 2 mètres et sur une profondeur de 1 mètre 20 centimètres; elle ne donna aucun des résultats attendus, on n'y recueillit qu'un fragment de tuile à rebords, puis on recombina cette fouille.

Sur les vives instances faites par M. F. Martin, on pratiqua une autre fouille au pied du monolithe afin d'en déterminer la hauteur totale. Etant arrivé à 1 mètre 20 centimètres de profondeur, on jugea inutile de fouiller davantage, par conséquent on n'atteignit pas la base; la fouille se pratiquait dans la terre végétale qui recouvre cette partie de la plaine dont le sous-sol n'est qu'un terrain d'alluvion. On trouva une certaine quantité de pierres de moyenne grosseur formant une espèce de massif, entourant le *Menhir*. Ces pierres sont de différente nature, on y trouve le rognon de silex, des calcaires durs et tendres, etc... Le monolithe à cette profondeur pouvait avoir environ 2 mètres 70 à 80 centimètres. Cette fouille fut faite sur la face nord-est.

Dans cette même fouille on trouva une seconde pierre séparée de la première par un intervalle d'environ 50 centimètres, elle mesurait environ 1 mètre sur 50 centimètres de hauteur et largeur; les membres de la Commission crurent pour un moment que c'était un fragment du *Menhir*, puis après examen on supposa que ce pouvait être une tombelle celtique. N'ayant rien trouvé de remarquable, on rejeta dans ce trou pierres et terre.

Nous ne pûmes savoir ce que ces messieurs en pensaient malgré nos questions.

Je dois ici, mon cher collègue, parler pour mon propre compte et exprimer mon opinion toute personnelle. Or je crois que dans

cette circonstance la Commission a fait fausse route ; ces fouilles furent faites dans l'axe du monolithe, ce qui, suivant ces messieurs, plaçait le monument juste au milieu de la voie ; c'était, disaient-ils, leur système. Je fis observer très modestement les directions de différentes pierres semblables existantes encore, ou tout au moins dont les noms avaient survécu à leur destruction, telle que la pierre ou *gros-caillou* de Mousseaux et celle de Vitry. Rien ne fut tenté dans ces directions ; je donnai sur le terrain un croquis des directions que l'on aurait dû suivre, en supposant toutefois qu'il y eût une voie ; je crois que c'était le moyen admissible.

Dans un deuxième avis que je m'étais encore permis de leur donner lors de la seconde fouille, je leur signalais qu'il y avait eu dans cette direction un endroit où la Seine était guéable dans les basses eaux (1), puis de là la route prenant la direction de la *Pierre de Mousseaux* se continuait ou devait se continuer jusqu'à Melun. Je fis observer que maintenant la Seine n'est plus guéable ni en amont ni en aval de Villeneuve-Saint-Georges, par conséquent à proximité du *Menhir*. L'avis pouvait être pris en considération, il ne le fut pas, et je le regrette.

Une autre indication fournie par les ouvriers terrassiers indiquait un ancien chemin dans le parc du château de Villeneuve-le-Roi, j'appuyai sur ces renseignements qui furent mis à l'écart par ces mots : *C'est possible*, mais on n'y prêta aucune autre attention.

Enfin on mentionna encore dans cette plaine un lieu dit la *Butte des Moulins*, où l'on retrouve de nombreux débris de tuiles à rebords. La réponse faite par ces messieurs à cette dernière communication, fut à peu près la même : *C'est possible, il est évident que ce lieu fut habité, ces débris l'indiquent* ; et tout s'est terminé là.

Voici, mon cher collègue, le résultat des fouilles auxquelles j'ai ajouté comme commentaire mon opinion personnelle.

Votre tout dévoué,

F. MARTIN.

(1) Lorsque j'écrivais cette note on ignorait qu'il y avait eu un pont de bois dans cet endroit, et les traces d'une voie retrouvée dans les fouilles faites avec le commandant Sarret, en mars 1863.